Elections du CONSEIL MUNICIPAL







2023-2025

De la commune de Rodemack



Viens voter le samedi 25 novembre 2023 de 9h à 12h en mairie!

Un bureau de vote se tiendra également à l'école JM Pelt le jeudi 23 novembre 2023 pour les élèves scolarisés dans la commune

Il te suffit d'être en classe de CE2 à la 3ème et habiter à Rodemack ou ses annexes

- 13 candidates
- 9 candidats





IMPORTANT: Pour voter; tu devras <u>OBLIGATOIREMENT</u> te munir de ta carte d'identité ou passeport et d'un justificatif de domicile ou la carte d'électeur d'un de tes parents